

LE 25 OCTOBRE 1985 A 23 HEURES

Une France à 8 chiffres

Nous avons présenté en janvier dernier la nouvelle numérotation et expliqué pourquoi le numéro des abonnés au téléphone devait passer à 8 chiffres. La date retenue pour le changement approche. Attention ! Préparez-vous.

UNE PREMIERE MONDIALE

La France passera à huit chiffres d'un seul coup le 25 octobre à 23 heures précises, sans que soit interrompu ne serait-ce qu'une seconde, le fonctionnement du téléphone, et même pas une conversation en cours...

Cette opération spectaculaire des télécommunications, d'une ampleur sans égale dans le monde, sera suivie avec intérêt par la plupart des pays industrialisés, (qui comme la France, vont être confrontés à des risques de saturation à terme de leur réseau) et par l'ensemble des industriels du téléphone.

Un exploit longuement préparé

Pour faire « basculer » 23 millions d'abonnés en moins d'une seconde... il a fallu quinze ans de recherches, de tests, d'adaptations et de mises au point des installations téléphoniques; un immense travail de la direction générale des télécommunications avec des industriels du téléphone.

Consécration de cette minitieuse préparation: les actions coordonnées de 50 000 agents des télécommunications qui assureront la mise en œuvre finale de l'opération.

22 000 techniciens veilleront

Aujourd'hui tous les centraux téléphoniques ont été adaptés et sont désormais aptes à traiter de la nouvelle numérotation.

Le compte à rebours est parti... à 23 heures, le 25 octobre, ce sera le top.

Du centre national de coordination, sorte de grand cerveau superviseur installé à Paris, un ordre sera envoyé à tous les centraux téléphoniques de France.

Les jours suivants seront surtout consacrés à l'observation du comportement des usagers du téléphone. Les habitudes ont

la vie dure, et malgré la grande campagne d'information, on peut s'attendre à un certain nombre d'appels incorrects. Pour les diminuer, les abonnés reliés à certains centraux entendront quand ils décrocheront, un bref message de rappel.

L'expérience a montré, lors de changements d'indicatifs régionaux par exemple, qu'après une forte pointe d'appels erronés pendant un jour ou deux, on revient très vite à la situation normale.

LA NOUVELLE NUMÉROTATION

2 zones au lieu de 70



LA NOUVELLE NUMÉROTATION

UN NUMÉRO A 8 CHIFFRES POUR TOUS

Faites tomber les parenthèses.

Les numéros français sont aujourd'hui à 6 ou 7 chiffres précédés d'un indicatif à 1 ou 2 chiffres utilisé pour les appels interurbains.

Le 25 octobre tout le monde aura un numéro à 8 chiffres obtenu de façon simple à partir du numéro actuel; il suffira de faire précéder les numéros actuels de leur indicatif. Autrement dit, d'intégrer l'indicatif dans le numéro en faisant tomber les parenthèses.

Ainsi, un abonné de Quimper a l'indicatif (98). Si son numéro est le 90 05 19, son nouveau numéro sera le 98 90 05 19. Un Lyonnais, transformera son numéro de (7) 837 84 50 en 78 37 84 50 et un habitant des Yvelines de (3) 951 95 36 en 39 51 95 36.

Un cas particulier, l'indicatif (1)

Pour les abonnés dont l'indicatif actuel est le (1), à Paris, dans les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne, c'est le 4 qui sera mis en tête de leur numéro actuel à 7 chiffres.

Par exemple, un numéro à Paris, le 564 22 22 deviendra, à partir du 25 octobre le 45 64 22 22.

En effet le 1 ne peut être utilisé en tête d'un numéro de téléphone à 8 chiffres car il orienterait aussitôt vers des services spéciaux comme l'appel de l'annuaire électronique (11) ou des renseignements (12)...

LES NUMÉROS D'ACCÈS À TELETEL.

Ils deviennent identiques en Région Parisienne et en Province:

36 13 91 55
36 14 91 66
36 15 91 77

C'est pour le 25 octobre 1985

En attendant, **pensez à communiquer** à tous vos correspondants votre numéro de téléphone à 8 chiffres et notez les leurs.

Préparez dès aujourd'hui votre répertoire téléphonique et présentez vos numéros à 8 chiffres par groupes de 2 (exemples : 99 01 44 24) ; tous les numéros de téléphone en France auront ainsi une présentation identique.

C'est sous cette forme qu'ils seront immédiatement actualisés dans l'annuaire électronique à partir du 25 octobre à 23 h, et ensuite progressivement dans tous les annuaires au fur et à mesure de leur sortie.

La rançon du succès du téléphone

En 1955, la France n'avait que 2 millions d'abonnés, en 1975, 7 millions, elle en compte aujourd'hui 23 millions.

Le système actuel, mis en place il y a trente ans et plusieurs fois adapté, a permis au fil des ans d'absorber l'extraordinaire croissance du téléphone. Mais aujourd'hui, la saturation est proche dans certaines régions, et ce système n'est plus en mesure de répondre au rythme accéléré de la demande (1,3 million de nouveaux abonnés en 84).

La nouvelle numérotation va permettre de résoudre aussitôt le problème de manque de numéros dans certaines régions à forte densité de population, et de faire face à la poursuite de l'équipement téléphonique.

Elle va pouvoir ainsi donner un nouvel essor à un type de service particulièrement intéressant pour les entreprises, la sélection directe à l'arrivée, grande consommatrice de numéros de téléphone.

De plus, elle est nécessaire au développement des nouveaux services des télécommunications: Téletel, télécopie, télétex, téléphone de voiture, numéro vert... etc.

Ainsi, la nouvelle numérotation est une réponse indispensable et durable aux besoins de communication des particuliers et des entreprises. ■

LES SERVICES SPÉCIAUX A 2 CHIFFRES NE CHANGENT PAS.

Services de la Carte Télécommunications	10
Annuaire électronique	11
Renseignements	12
Dérangements	13
Agence Commerciale	14
SAMU (en cours de mise en place)	15
Interzone	16
Police	17
Pompiers	18
International	19

Autres services

Télégrammes téléphonés	3655
Horloge parlante	3699

POUR APPELER LES DEPARTEMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE MER OU L'ÉTRANGER

La nouvelle numérotation ne concerne que la France métropolitaine, Corse comprise. **Rien n'est changé aux appels vers l'étranger ou vers les DOM-TOM** dont les abonnés gardent leur numéro actuel à 6 chiffres.

Quant aux appels de l'étranger et des DOM-TOM vers la France, ils ne changent pas pour la province.

LE 25 OCTOBRE 1985 A 23 HEURES

Pour répondre aux questions que vous posez

Combien cela va-t-il coûter ?

La nouvelle numérotation ne coûtera rien aux particuliers et à la majorité des abonnés professionnels qui n'ont pas à modifier leur installation téléphonique. Les télécommunications réalisent la nouvelle numérotation dans le cadre de leurs investissements annuels.

Son coût global: 4,8 milliards de francs sur 5 ans, soit environ 3 % des investissements Télécoms sur la même période.

Le temps d'établissement des communications va-t-il s'allonger ?

Pour un central téléphonique, un chiffre de plus ne change rien aux délais d'acheminement des communications; les centraux n'attendent pas le dernier chiffre du numéro pour commencer à établir la communication.

L'enjeu ? doubler la capacité actuelle du réseau

Conçue et mise en place par les télécommunications, cette action spectaculaire va permettre de doubler la capacité actuelle du réseau en la portant à plus de 50 millions de numéros et d'assurer le développement du téléphone bien au-delà de l'an 2000.

Comment cette opération permet-elle de doubler la capacité du réseau ?

Aujourd'hui, l'interurbain fonctionne avec le 16 suivi d'un indicatif et d'un numéro de téléphone. Cette série de chiffres ne peut être attribuée qu'à un seul abonné.

La nouvelle numérotation introduit deux grandes zones téléphoniques en France. Un numéro à 8 chiffres pourra donc être utilisé deux fois, une fois en province et une fois en région parisienne.

Où se renseigner ?

Bien sûr, dans les agences des télécommunications et téléradiotéléphones.

Mais de plus, un dispositif d'information spécifique sera mis en place: pour obtenir des renseignements, à partir du 25 octobre à 23 heures vous composerez directement le 36 11 pour les appels vers la région parisienne et le 36 12 pour les appels vers la province. Les appels vers ces deux numéros sont gratuits.

Les numéros d'accès à Télétel ?

Ils deviennent identiques en région parisienne et en province: 36 13 91 55; 36 14 91 66; 36 15 91 77.

Et les numéros verts ?

Ils ont 8 chiffres et commencent tous par 05. La nouvelle numérotation simplifie leur fonctionnement. Quel que soit le lieu d'appel, il faut composer directement les 8 chiffres sans jamais plus utiliser le 16.

Les services spéciaux à deux chiffres ne changent pas ?

Vous composerez directement deux chiffres pour appeler

la police: 17

les pompiers: 18

Le SAMU: 15

l'International: 19

l'annuaire électronique: 11

les renseignements: 12

les dérangements: 13

l'agence commerciale des Télécoms: 14

les services de la carte Télécoms: 10

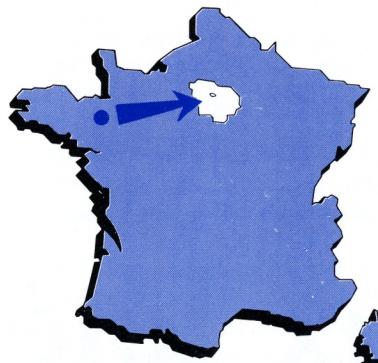
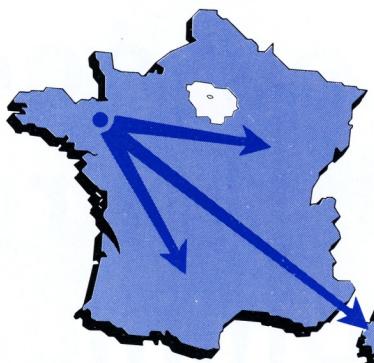


LA NOUVELLE NUMÉROTATION

2 ZONES AU LIEU DE 70:

Le 25 Octobre,
la France est divisée en
deux zones téléphoniques:

LA PROVINCE et
PARIS/RÉGION PARISIENNE.



OPUS HINTZ

POUR APPELER DE PROVINCE EN
PROVINCE QUELLE QUE SOIT
LA DISTANCE:

vous faites le numéro à
8 chiffres sans faire le 16.

POUR APPELER DE PROVINCE VERS
PARIS/RÉGION PARISIENNE:

vous faites le 16, puis le code (1)
pour rentrer dans la Région Parisienne
suivi du numéro à 8 chiffres.

VOICI COMMENT APPELER VOS CORRESPONDANTS A PARTIR DU 25 OCTOBRE A 23 HEURES.

Pour une information plus complète, consultez l'aide-mémoire
"nouvelle numérotation". (Si vous ne l'avez pas encore reçu, demandez-le à votre
agence commerciale des Télécommunications ou à votre bureau de poste).

IL SUFFIT DE SE RAPPELER

Que la France sera divisée en 2 zones :

- l'ensemble de la province d'une part,
- la région parisienne d'autre part (Paris, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, Val-d'Oise, Yvelines, Essonne et Seine-et-Marne).

A l'intérieur d'une même zone, les appels s'obtiennent en composant directement les 8 chiffres du numéro, sans jamais utiliser le 16.

Par exemple, 98 90 05 19 pour appeler un habitant de Quimper, depuis cette même ville ou depuis Saint-Malo, Pontivy ou Nantes...

Le 16 ne sert plus qu'aux appels d'une zone vers l'autre. Ainsi, pour téléphoner de province vers la région parisienne, il faut faire le 16, puis après la tonalité, le code d'accès à cette zone qui est le (1) et le numéro à 8 chiffres.

Par exemple,

de province vers Paris : 16 (1) 45 64 22 22

de province vers les Yvelines : 16 (1) 39 51 95 36

de province vers la Seine-et-Marne : 16 (1) 60 63 39 72

Les appels de l'étranger et des DOM-TOM vers la France ne changent pas pour la province.